



# Multiplier les échanges, une volonté de l'Institut

Lors de l'élaboration du dernier contrat quadriennal, l'Institut de Psychologie a affiché sa détermination dans le domaine du soutien de la francophonie en psychologie et, parallèlement, du développement des relations internationales. C'est dans ce sens que ce sont développés, au cours des dernières années, des échanges avec des universités étrangères et que des regroupements d'activités individuelles se sont réalisés.

L'Université est inscrite dans des programmes de relations internationales qui sont reconnus et financés par l'Europe ou la Région. Malgré tout, il est difficile pour l'Institut de Psychologie de trouver véritablement sa place dans de tels dispositifs compte tenu des priorités de l'Université qui ne sont pas toujours les mêmes et de l'ancienneté d'autres projets qui revendiquent le maintien de leurs actions. Ceci revient à dire que l'Institut de Psychologie a dû compter avant tout sur lui-même pour financer ces opérations et prévoir à cet effet des budgets qui, pour modestes qu'il soient, ne sont pas négligeables eu égard aux dotations dont bénéficie notre composante. Encore une fois, les ressources propres sont bienvenues et ceux qui les produisent bien inspirés !

## Nos premières collaborations se sont orientées vers les sollicitations provenant de l'Europe de l'Est (Lettonie, Russie...)

et la poursuite de notre travail avec l'Université de Lodz, en Pologne, entamé depuis plus de vingt ans. Cela fait quatre ans que notre Institut assure à Riga (Lettonie) une présence dans le cadre d'enseignements de psychologie de langue française auprès d'étudiants de l'Institut de Psychologie de Riga. Deux universités d'été ont été réalisées ces deux dernières années sur des thèmes tels que la création, l'interprétation et la projection avec le concours de collègues de Russie, d'Italie, de Hollande et de Belgique. De leur côté, des enseignants et deux étudiants de Riga sont venus à Lyon pour s'associer à certaines de nos activités de recherche et d'enseignement.

Les accords avec les structures universitaires russes, telles que l'Institut Pavlov de St Petersburg et l'Institut de Psychologie de l'Université de Moscou, n'ont pas encore donné le résultat escompté du fait des nombreuses et profondes difficultés que l'Université russe connaît à ce jour. Les contacts restent malgré tout excellents et devraient permettre

prochainement, comme nous le souhaitons réciproquement, d'établir une convention pour cadrer une collaboration scientifique et pédagogique.

De son côté, l'Institut Supérieur de Maïa, au Portugal, nous a fait la demande d'une convention pour permettre de renforcer un enseignement de psychologie de langue française dans le secteur de la psychologie clinique, différentielle et de la psychogérontologie. Après une première tranche de travail de deux fois une semaine, un programme plus important est envisagé pour l'année 97-98, avec à nouveau deux semaines de cours et notre participation à l'organisation d'un colloque international en décembre prochain à Maïa sur le thème « Sexualité et vie psychique ». Les projets de convention sont assez nombreux entre le Portugal et notre institut puisque deux autres universités aussi prestigieuses que Coïmbra et Lisbonne nous demandent une collaboration dans le cadre des accords Socrates (voir encadré p. 5) pour l'année 97-98. Le Portugal semble prêter une attention toute particulière à la psychologie de langue française, en général, et à nos activités, en particulier.

Tout récemment, c'est aussi une prestigieuse Université, puisqu'il s'agit de Heidelberg, en Allemagne, qui s'est adressée à l'Institut de Psychologie pour établir notre insertion dans un programme international de psychogérontologie avec des universités américaines. C'est au cours de l'année que vont se définir plus précisément les formes institutionnelles de nos échanges avec cette université. Là encore, je reste relativement inquiet sur la possibilité de notre Université de nous aider matériellement dans la réalisation de ce projet. Mais si déjà une convention est signée, nous aurons l'essentiel pour travailler.

Une place toute particulière a été réservée cette année à nos collaborations avec les collègues canadiens. En effet, d'une part, cette rencontre s'inscrit très fortement dans les objectifs de notre Institut pour ce qui concerne la francophonie, et, d'autre part, cela est renforcé par le fait que ces rencontres se sont faites à l'initiative des collègues canadiens.

Leur demande a été de renforcer à leur niveau les enseignements de psychologie en langue française et de développer des programmes de recherche qui articulent des cultures aussi différentes que la culture américaine et la culture française dans la recherche, en général, et dans la recherche en psychologie, en particulier.

Les premières universités ayant entrepris cette démarche ont été celles de Montréal et celle d'Ottawa. Très influencées par les structures américaines pour la recherche et l'enseignement à l'université, ces deux universités nous ont manifesté la demande de rapprocher nos pratiques universitaires réciproques afin d'articuler deux cultures de recherche et d'enseignement et d'en envisager une résultante qui conserverait le meilleur de chacune. Le projet est très ambitieux mais en vaut la peine.

Une convention a été élaborée et signée au cours de l'année dernière et des échanges ont suivi autant pour ce qui concerne les enseignants chercheurs (deux collègues de Lyon ont enseigné à Ottawa et trois autres à Montréal en 96-97, ainsi que deux collègues d'Ottawa et trois de Montréal nous ont rejoints au cours de l'année dernière), mais les étudiants ont été impliqués aussi. Une étudiante en Psychogérontologie et une autre de Psychopathologie poursuivent un cycle d'une année d'études, la première à Ottawa et la seconde à Montréal pour l'année universitaire 97-98. Une étudiante canadienne est venue faire deux mois de stage de Psychogérontologie à Lyon dans le cadre de sa formation doctorale à Ottawa. D'ailleurs, cette année, nous accueillerons des professeurs étrangers sur 23 mois de contrats au total, dont près de la moitié est réservée aux canadiens et nous envisageons de nombreux déplacements d'étudiants.

Pour la première fois, le Centre Jacques Cartier (voir encadré p. 9) a accepté de financer pour partie deux recherches en psychologie, l'une sur le thème des psychopathologies sociales de l'enfant, réunissant Lyon (B. Chouvier et M. Anaut), Ottawa (B. Flynn et T. Aubry) et Montréal (F.Cyr), l'autre concernant les thérapies des personnes âgées dépressives entre Ottawa (P. Cappeliez, L.M. Watt) et Lyon (J. Gaucher, L. Ploton, L. Israël et J.-M. Talpin). Ces programmes de recherche en appellent d'autres et je suis sûr qu'ils viendront très vite et élargiront les thématiques initiales de ces collaborations internationales entre nos universités. Dans ce sens, les collègues canadiens qui seront chez nous cette année, travaillent dans des orientations thématiques très différentes et selon des méthodologies toutes aussi différentes. Cela laisse augurer du développement que devrait connaître notre jeune convention.

De nombreux contacts ont été établis ces dernières années par un certain nombre de collègues de l'Institut de Psychologie pour démarrer, relancer et faire vivre des échanges internationaux : la Pologne et les manifestations scientifiques du printemps à Lyon autour de la pédagogie sociale, l'initiative de l'Université Tous Âges dans l'installation d'un réseau internet visant à relier entre elles toutes les universités européennes dotées d'une telle structure, et bien d'autres encore. Les initiatives et les activités ne manquent pas à l'Institut en matière de relations internationales, mais la démarche consistant à concerner systématiquement l'institution est encore faible ou ignorée de certains d'entre nous. C'est dommage ! Mais le temps faisant bien les choses... il y a de l'espoir !

L'essor que connaissent nos relations internationales à l'Institut de Psychologie de Lyon doit beaucoup aux collègues qui ont joué le jeu

institutionnel en installant leur alliances professionnelles « privées » dans l'espace de l'Institut. C'est une politique adaptée au développement de ce secteur indispensable de notre tâche universitaire. Les étudiants que nous formons aussi bien dans une perspective professionnelle que dans celle de la recherche en sont les premiers bénéficiaires et, je souhaite vivement que nos alliances internationales infiltrent toujours un peu plus les programmes de nos enseignements. De même, nos contenus de cours ont tout à gagner à s'inspirer des exigences des programmes étrangers en terme de contenus comme de manière de validation.

### **Les relations internationales ne sont plus le « petit plus » qui consacre un travail d'universitaire,**

à la manière d'un label chèrement obtenu, mais un **outil essentiel** pour la vie de l'université et le ressourcement de nos pratiques de recherche et pédagogiques.

Je remercie tout particulièrement Bernard Chouvier en tant que responsable des relations internationales à l'institut et Yvette Grégoire qui assure toute la logistique nécessaire à ces opérations. Leur tâche a été longtemps ingrate et silencieuse avant d'être sous les feux de la rampe.

**Jacques GAUCHER**

Directeur de l'Institut de Psychologie  
de l'Université LUMIÈRE-Lyon 2

## s PROGRAMMES D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS w

### SOCRATES / ERASMUS

Sous le nom générique de SOCRATES, l'Union européenne a adopté le 14 mars 1995 un programme destiné à développer la dimension européenne de l'éducation à tous les niveaux des 15 états membres ; c'est pourquoi il recouvre désormais le programme ERASMUS, plus particulièrement réservé à la mobilité étudiante, enseignante et administrative des universités (European community action scheme for the mobility of university students), mais aussi le programme LINGUA pour l'apprentissage des langues, et d'autres encore comme COMENIUS pour l'éducation scolaire ou pour « l'éducation ouverte à distance ».

Attention : pour les université du Quebec (CREPUQ) et de l'Ontario, les étudiants doivent d'abord déterminer eux-même dans quelle université ils souhaitent aller étudier, en fonction de leur discipline, parmi toutes celles qui font partie du réseau. L'Université LUMIÈRE-Lyon 2 dispose pour les aider d'un centre contenant un grand nombre de documents décrivant les activités des établissements partenaires.